**Reconnaissance d'indication et de visites n° 25642**

**Coordonnées des visiteurs**

**Monsieur et Madame Corinne BOUDIGUES**

/ 0664459822

FRANCE

Agissant en qualité d'acquéreurs éventuels, reconnaissons avoir demandé et reçu à l'instant de votre cabinet les noms, adresses et conditions de vente des affaires désignées ci-après.

Nous déclarons que ces affaires nous ont été présentées en premier lieu par votre agence et que nous n'en avions aucune connaissance auparavant.

Nous avons noté que les frais d'agence sont à la charge de l'ACQUEREUR et inclus dans les prix indiqués.

En conséquence nous nous engageons expressément :

- Nous nous interdisons tout accord direct avec le propriétaire pendant une durée de 24 mois à compter de ce jour.

- à ne communiquer à personne ces renseignements, qui nous ont été donnés à titre personnel et confidentiel

- à informer de notre visite de ce jour toute personne qui pourrait à l'avenir nous présenter le même bien

- à ne traiter l'achat de l'une ou de plusieurs de ces affaires que par votre seul intermédiaire, même après expiration des mandats.

En cas de violation des engagements ci-dessus, nous serions tenus à l'entière réparation des préjudices causés à votre agence par son éviction, ce préjudice ne pouvant être inférieur à la commission que vous auriez perçue en concourant à l'acte.

|  |
| --- |
| **Liste des affaires visitées** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Référence** |  |  |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| FG3300 | 5 884 | 62 route du stade 46120 ANGLARS | 372 000 € Fai |

**A Figeac, le 19 octobre 2024**

Signatures des visiteurs, (*précédées de la mention "Lu et Approuvé")*